

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE

*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 23 février 2021 à 18 h 15
sur TEAMS*

Présences :

Madame Renée Landry, présidente
Madame Josyane Charron, directrice
Madame Julie Morin, parent
Monsieur Sébastien Pelletier, parent
Monsieur Sylvain Lemieux, parent
Monsieur Gabriel Rivest, parent
Madame Anne-Louise Milot, parent (*arrivée à 18h50*)
Madame Nicole Levasseur, personnel de soutien
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Monsieur Vincent Tremblay, enseignant
Monsieur Pierre-Luc Gibeault, enseignant
Madame Sophie Lapointe, personnel du service de garde

Absence :

Monsieur Alexander Skinner, professionnel

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum et mot de la présidente

L'assemblée est ouverte par Madame Renée Landry à 18 h 20 après constatation du quorum.

Proposé par monsieur Vincent Tremblay

Adopté à l'unanimité

2. Détermination d'un temps de rencontre

Aucun temps de rencontre déterminé. Ce sera jusqu'à épuisement des points à l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 23 février 2021

CE20-21-20 *Proposé par madame Nicole Levasseur*

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2020

Proposé par madame Julie Morin

CE20-21-21 *Adopté à l'unanimité*

5. Suivi au procès-verbal du 19 janvier 2020

Aucun suivi

6. Dénonciation d'intérêt

Aucune dénonciation d'intérêt

7. Parole au public

Aucun public

8. Points de la direction d'établissement

8.1. Mesures protégées 2020-2021 (adoption)

- CE20-21-22** Le ministère remet des enveloppes de sommes d'argent qui doivent être utilisées.
Mesure 15012 – Aide alimentaire – 4 441,00\$
Le repas traiteur est payé pour les élèves nouveaux arrivants, comme des réfugiés politiques. Le service de garde utilisera également cet argent pour offrir des collations dites santé.
Mesure 15103 et 15014 – Achats de livres pour l'école - 2 912,00\$ et 350,00\$
Mélanie Dorions, du CSSP, s'assure de dépenser chaque dollar pour la bibliothèque scolaire.
Mesure 15186 – Sorties scolaires en milieu culturel
L'argent repose dans cette enveloppe en raison de la pandémie mondiale qui sévit. Dans les écoles et les centres du CSSP, il ne peut pas y avoir de sorties ni d'invités présents en classe.
Adopté par Sylvain Lemieux

8.2. Consultation par courriel : Règles de fonctionnement CA du CSSP (adoption)

- CE20-21-23** *Adopté par Nicole Levasseur*

8.3. Consultation par courriel : Grilles-matières (approbation)

- CE20-21-24** *Adopté par Nicole Levasseur*

8.4. Grille horaire (approbation)

- CE20-21-25** C'est le statu quo. Les mêmes heures de début de journée, de fin de journée, de dîner et de pauses sont conservées.
Adopté par Véronique Cadrin

8.5. Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire (consultation et adoption)

- CE20-21-26** Madame Landry fait la lecture du document. Une importante modification est à apporter : il n'y a plus de classe de déficience langagière à l'école. Tous les membres du CÉ s'entendent pour scander haut et fort que la direction actuelle est IN-CRO-YA-BLE et tout le personnel se considère bien chanceux de côtoyer une directrice comme madame Charron.
Adopté par Sylvain Lemieux

8.6. Reconnaissance de la persévérance scolaire (information)

Le mercredi 17 février dernier, madame Charron et la TES de l'école, madame Carol Dionne, ont fait le tour des classes, en direct sur TEAMS (madame Mélissa Leroux était la camérawoman), afin de remettre un diplôme de la persévérance scolaire selon les catégories suivantes : un garçon du groupe, une fille du groupe, un élève sélectionné par les enseignants spécialistes et un élève sélectionné par le service de garde.

8.7. Défi Oseprendre Volet 1 et Volet 2 (information)

Le projet des paniers biologiques

Madame Lapointe participe, avec la fabuleuse équipe du service de garde, à un projet de semences dans les classes. À la fin de l'année, les semences seront distribuées aux élèves, afin de leur donner le goût de faire un potager en famille ou participer à un jardin communautaire.

8.8. Ajout de service (information)

Un contrat de 35 heures de TES a été ajouté. Plusieurs élèves et certains groupes ont des besoins importants. La nouvelle TES entrera en poste le 8 mars prochain.

8.9. Tutorat (information)

Il a été possible d'ajouter un montant d'argent afin de déployer 80 leçons de tutorat pour les élèves de l'école. Les tuteurs volontaires qui enseignent à l'école ont été priorisés, puisque le lien avec les élèves et le fonctionnement de l'école est déjà établi. Huit groupes de soutien contiennent un 2,3 ou 4 élèves. Les difficultés sont communes pour chacun des groupes et les heures de tutorat doivent se faire hors des heures de classe. La leçon peut se faire à l'école ou à distance et au moment qui conviendra le mieux au tuteur. C'est à la discrétion du tuteur. L'objectif est de débiter la semaine du 15 mars. De cette manière, les séances de tutorat seront terminées avant les évaluations de fin d'année.

8.10. Projet Cour extérieure (information)

Un diaporama qui résume les avancées du projet jusqu'à maintenant a été présenté au CÉ. Un magnifique remue-méninge a été fait par le comité, selon les besoins et les envies mentionnés par le personnel de l'école. Plusieurs autres étapes suivront dans la réalisation de ce fabuleux projet... À compléter... j'ai perdu le fil avec madame Milot...

8.11. Consultation des élèves de l'école (information)

Les élèves seront consultés à propos d'un sujet qui sera choisi lors du prochain CÉ. Entre-temps, les enseignants seront consultés, lors de la prochaine assemblée générale, sur des idées de sujets.

8.12. Formation obligatoire des membres

Aucun commentaire ni aucune question provenant des membres. Nous avons, à ce jour, visualisé toutes les capsules et sommes rendus à la fiche 19.

9. Droits de parole

9.1 Enseignants

La semaine de relâche approche à grands pas et ensuite ce sera le dernier blitz avant les vacances. On ne lâche pas! 😊

Les enseignants et les élèves continuent d'appliquer les mesures sanitaires, dans le but de demeurer le plus longtemps possible à l'école.

Les différents budgets octroyés par le CÉ (achat de livres, de jeux et de matériel pédagogique) se dépensent peu à peu. Les enseignants remercient encore une fois le CÉ.

9.2 Service de garde

Pour l'instant, c'est le statu quo concernant les sorties scolaires et les règles du service aux dineurs pour l'année scolaire 2021-2022. Des informations concernant le futur sondage pour le service aux dineurs seront apportées au prochain CÉ. Madame Lapointe travaille actuellement sur les relevés fiscaux. Les éducatrices ont travaillé très fort durant les journées pédagogiques et c'est un soulagement que l'école n'ait pas été choisie comme service de garde d'urgence pour la semaine de relâche.

9.3 Soutien

La période d'inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 est terminée et madame Levasseur a mené cette opération de main de maître.

9.4 Professionnel

Rien à communiquer!

9.5 Comité de parents

Deux rencontres ont eu lieu depuis le dernier CÉ. Un nouveau président et une nouvelle vice-présidente ont été élus. Des recommandations pour les futurs calendriers scolaires ont été suggérées. Certaines ont été retenues, d'autres non. Une formation est offerte pour les nouveaux membres du comité de parents, ainsi que des webinaires.

9.6 OPP

Rien à communiquer!

9.7 Parents

Les parents souhaitent un bon congé scolaire amplement mérité à tout le personnel de l'école.

10. Varia

10.1 Projet 4^e année (approbation)

CE20-21-27 En janvier, madame Anne-Valérie et madame Véronique ont lancé le défi à monsieur Vincent de rédiger un livre sur les forts de neige que tous les élèves de 4^e année pourraient lire et travailler en classe. Un mois plus tard, le livre est terminé et porte le titre « Mon fort est plus fort que le tien ». En faisant affaire avec Hamster à Varennes (l'endroit le moins cher), la reproduction du livre coûterait entre 8,00\$ et 9,00\$ par copie. Les enseignants ont besoin de 75 copies. Le montant pour couvrir les frais sera pris dans la mesure : École accessible et inspirante.
Approuvé par Nicole Levasseur.

11. Date de la prochaine séance

La prochaine assemblée aura lieu le 30 mars 2021 à 18h15

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h00

Proposé par Monsieur Vincent Tremblay

Adopté à l'unanimité